

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
SEPTIÈME ANNÉE N° 667 DU 3 OCTOBRE 2012

1801/2012 : 211^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Il faut avoir vécu dans cet isolement qu'on appelle Assemblée Nationale pour concevoir comment les hommes qui ignorent le plus complètement l'état d'un pays sont presque toujours ceux qui le représentent » ;

PIERRE JOSEPH PROUDHON

Suivez Nous sur }
facebook

LA DÉFISCALISATION

N'APPORTE RIEN A LA GUADELOUPE

À LA UNE

LE TEMPS DU SÉRIEUX EST ENFIN ARRIVÉ

Les conservateurs socialistes et libéraux de l'ordre colonial sont à nouveau entrain de montrer leur cruelle incapacité économique et sociale . Comme depuis de longues années ils s'accrochent à la défiscalisation , un mécanisme mis en place depuis des lustres pour permettre à des gens riches et à des recycleurs d'argent sale pour ne pas dire plus d'échapper à l'impôt français . Voilà ce qu'en dit Jean- Francis Pecresse dans une récente chronique :

« C'est une conception de la justice fiscale à géométrie variable dont fait preuve ce pouvoir en choisissant de mettre les niches relatives aux investissements outre-mer à l'écart du nouveau plafond général des réductions d'impôt. En 2014, au moment de laisser à l'Etat sa part des revenus gagnés en 2013, nul ne pourra, par le jeu des dispositifs dérogatoires, alléger sa note fiscale de plus de 10.000 euros... sauf à avoir placé de l'argent dans un yacht à Saint Barth' - lequel sera officiellement disponible à la location mais à des tarifs dissuasifs -ou dans un hôtel de luxe dénué de tout intérêt sinon celui de servir d'éponge à capitaux. Si pointilliste avec les entrepreneurs de métropole, l'administration fiscale l'est curieusement bien peu avec ceux qui investissent au soleil. Or, au mieux inutiles, au pire nocifs - car ils entretiennent des économies subventionnées dans lesquelles les prix montent au détriment des plus pauvres -, ces placements inondant nos îles demeureront donc soumis à l'ancien plafond de 18.000 euros. Certes, les sommes consacrées à rénover monuments historiques et bâtiments haussmanniens, ou à financer la production de films français seront également dans ce cas. Mais l'impunité laissée aux avantages de l'outre-mer est la moins défendable de toutes, et elle l'est moins que jamais. Non pas qu'il faille souscrire benoîtement au dogme de la chasse aux niches ; au contraire, plus les prélèvements obligatoires atteignent des sommets, plus grandit la nécessité d'alléger l'impôt ici ou là, en fonction des besoins de l'économie. Mais, dès lors que, comme ce gouvernement, l'on a fait le choix de redresser les impôts de tous en se prévalant d'un esprit de justice, il devient difficile d'expliquer pourquoi l'on alourdit ici la facture de ménages, aisés mais sans plus, faisant l'effort de payer sur leur salaire une employée de maison, tandis que l'on favorise là-bas l'évasion ultramarine de quelques ultrariches. Au moins faut-il reconnaître au ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac,

le mérite de la constance en ce domaine, lui qui, même dans ses précédentes fonctions d'opposant budgétaire, ne s'est jamais battu avec grande vigueur contre ce mur fiscal de l'outre-mer. Le comble est qu'en demeurant presque seule à échapper au plafonnement des niches, cette forme d'évasion fiscale intérieure va devenir plus attractive que jamais. Il est grand temps, à Bercy, de s'atteler à la construction d'un budget de l'outre-mer qui soit autre chose qu'un amas de dérogations fiscales ».

LA RÉDACTION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

DES MENSONGES TOUJOURS DES MENSONGES

Le ministre français des colonies , Victorin LUREL, a présenté vendredi le budget de la mission Outremer du projet de loi de finances 2013, qu'il a qualifié comme "le premier budget du changement dans les outre-mer" de la manière ci après :

« Les crédits de la mission Outre-mer s'inscrivent en progression significative de 4,5% en autorisation d'engagement (AE), soit 2,16 milliards d'euros et de 5% en crédits de paiement (CP), soit 2,01 milliards d'euros. Cette évolution intervient après plusieurs années de diminution de l'effort de l'Etat en faveur des outre-mer. Elle illustre la volonté du gouvernement de tenir les engagements du président de la République envers des territoires où les besoins sont immenses, notamment en matière d'emploi, de logement, d'éducation et d'investissements nécessaires au développement ».

Ces pourcentages d'augmentation nous paraissant surfaits , nous avons recherché les données exactes de la loi de finances 2012. Notre surprise a été grande en examinant les chiffres présentés l'année dernière à la même époque . Les montants de la mission outre mer ont été de 2 179 041 en autorisation d'engagement et de 2 034 923 294 en crédits de paiement

.Une simple règle de trois nous permet de constater que les augmentations ont été de 0,49 % et de 0,27 % . On est donc très éloigné des 5 % annoncés par le ministre . Et puis , il faut être vraiment à côté de la plaque pour affirmer que le bien fondé d'une politique se mesure au montant des dépenses publiques . L'illustration de cette affirmation nous en est donnée par le chômage qui ne diminue jamais.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SANTÉ

LA ZONE EURO FAIT UN PAS DE PLUS VERS LA RÉCESSION

Dans la zone euro, l'activité globale du secteur privé recule en septembre pour le huitième mois consécutif. Si l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne sont encore dans le rouge, l'Irlande tire son épingle du jeu. L'activité du secteur privé s'est à nouveau contractée dans la zone euro en septembre, pour le huitième mois consécutif. C'est ce que révèle le cabinet Markit, qui publie mercredi l'indice PMI de l'espace monétaire pour le mois dernier. L'indice est effectivement passé de 46,3 en août à 46,1 en septembre. Qu'est-ce que l'indice PMI (Purchasing Managers Index) ou Indice des directeurs d'achat? C'est au départ un indicateur boursier de l'état de santé du secteur manufacturier, que l'on a progressivement étendu au secteur tertiaire. Il repose sur une enquête menée auprès des directeurs d'achats des entreprises, et prend en compte cinq paramètres : les commandes à venir, le niveau des stocks, la production, les livraisons de fournisseurs et la situation de l'emploi. Un indice passé sous la barre des 50 illustre la décroissance d'un secteur, au-dessus, son expansion. Dans le cas présent, il s'agit d'un indice " composite ", qui englobe donc l'industrie et les services. "Bien que légèrement supérieur à son estimation flash, qui le donnait à 45,9, l'indice composite final PMI de la zone euro signale en septembre l'un des plus forts replis mensuels de l'activité globale depuis trois ans", note Chris Williamson, chef économiste chez Markit. "Un retour à la récession dans la zone de la monnaie unique semble donc inévitable au troisième trimestre 2012", estime-t-il. Selon lui, "les mesures de réduction des coûts et la multiplication des licenciements dans les entreprises assombrissent en outre les perspectives". Il relève que "si l'économie allemande montre des signes de stabilisation, les espoirs de voir la crise actuelle laisser place à une dynamique de reprise sont balayés par une accélération des replis de l'activité en Espagne et en France ainsi que par la phase de contraction sévère traversée par l'économie italienne". En France notamment, l'activité du secteur privé enregistre son plus fort repli depuis mars 2009. L'indice PMI composite de l'activité globale est tombé à 43,2 points, alors qu'il avait progressé en août à 48. Les

prestataires de services sont confrontés à une baisse du nombre de nouveaux contrats qu'ils attribuent à "la fragilité de la demande et aux reports de projets par leurs clients", selon Markit. Comme dans l'industrie manufacturière, ils enregistrent également un repli des nouvelles commandes. L'activité du secteur manufacturier s'est également dégradée en septembre, atteignant son plus bas depuis avril 2009, à 42,7 points contre 46 en août. A noter que l'Allemagne (49,2), l'Italie (44,8) et l'Espagne (41,2) ont tous trois des PMI inférieurs à 50. Parmi les pays concernés par l'enquête, le seul à tirer son épingle du jeu est l'Irlande, qui affiche un indice à 53, soit son plus haut depuis 17 mois.

LA GALÈRE POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS DE LA GUADELOUPE

Pour les 28 000 travailleurs indépendants de la Guadeloupe, l'année 2013 risque d'être très éprouvante. En effet, le PLFSS 2013 présente une « Réforme des prélèvements sociaux des travailleurs indépendants » dont l'objectif est d'« accroître l'équité des prélèvements sociaux des travailleurs indépendants ». Cette réforme vise notamment à rendre proportionnelles les cotisations maladie des indépendants à leurs revenus : Pour les cotisants dont le revenu est inférieur à 14 500 euros, qui doivent aujourd'hui payer une cotisation minimale ne pouvant aujourd'hui être inférieure à 945 euros, cette réforme crée une exonération dégressive, allant jusqu'à 307 euros pour les plus bas revenus ; Pour les cotisants dont le revenu dépasse 36 372 euros le taux de cotisation est actuellement réduit de 0,6 point entre 36 372 euros et 181 860 euros, et il n'y a pas de cotisation maladie sur la partie des revenus dépassant 181 860 euros. Désormais, les cotisations seront au même taux de 6,5% sur les revenus à partir de 14 500 euros. Concernant le volet « Retraites » du PLFSS, il est annoncé que « la situation de certains régimes (dont celui des professions libérales) exige une augmentation de prélèvements pour assurer le paiement des pensions. » Les gérants majoritaires de SARL (Art. 62 du Code Général des Impôts) voient disparaître l'abattement de 10% pour frais professionnels, jusqu'alors appliqué sur leur revenu imposable. Il en reste que pour ces dirigeants de TPE/PME, qui représentent le moteur de croissance et d'innovation de l'économie guadeloupéenne, ces mesures risquent d'étouffer, voire d'enterrer définitivement la prise de risque chez les investisseurs qui les font vivre aujourd'hui.

BIC PRESENTE UNE TABLETTE POUR LE PRIMAIRE

Une tablette dès la troisième année de maternelle, jusqu'au CM2. Le fabricant de stylos Bic a annoncé mercredi le lancement de son "ardoise éducative", conçue en collaboration avec le fabricant américain de

processeurs Intel. Le processeur utilisé appartient à la famille Atom, a précisé Stéphane Nègre, PDG d'Intel France. "On va s'adresser aux collectivités locales, qui en France sont les acheteurs des outils pour l'école primaire", a souligné Billy Salha, directeur de Bic Europe, sans communiquer d'objectif de ventes. "Bic éducation", qui pourra être livré à partir du 1er trimestre 2013, comprend des ardoises numériques "incassables" équipées d'un stylet ergonomique pour enfants, conçues notamment pour "développer l'apprentissage de l'écriture", ainsi qu'un logiciel permettant à l'enseignant de créer des supports pédagogiques et les partager avec tous les élèves ou des groupes sur les ardoises. Les ardoises ont deux heures et demie d'autonomie et se rechargent à 80% en une heure et demie sur une station de rechargement qui permet aussi de les transporter d'une classe à une autre. Le groupe assure l'installation, la formation à la prise en main et une assistance téléphonique. Il en coûtera selon les options entre 6000 et 20 000 euros pour équiper une classe, sachant que c'est "partageable avec l'ensemble des classes d'une école". Cela représente entre 40 et 100 euros par élève, a précisé Valérie Ballestra, directrice générale adjointe de Bic Education. "La solution est livrée avec quelques centaines d'exercices pour toutes les matières et tous les niveaux", de la dernière année de maternelle au CM2, a précisé M. Salha, évoquant des "discussions avancées avec plusieurs éditeurs du primaire" pour qu'ils proposent leurs contenus. Les élèves peuvent par exemple conjuguer un verbe, placer des pays sur une carte, compléter des phrases à trous en anglais... A terme, un site communautaire est prévu pour que les enseignants partagent leurs ressources pédagogiques. Le produit, déjà testé dans quinze classes de sept écoles, est fabriqué en France. Bic a travaillé aussi avec plusieurs PME qu'il n'a pas voulu citer pour des raisons de concurrence.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

Suivez Nous sur }
facebook



AFFAIRES INTERNATIONALES

SOCIETE MONDIALE

GUY RYDER PREND SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Dans sa première interview depuis qu'il a pris les rênes de l'OIT, M. Ryder a souligné l'importance des droits au travail. Dans un entretien à OIT Info, il a reconnu que si, la priorité numéro un des chômeurs était de trouver du travail, la qualité de l'emploi était aussi un enjeu majeur – non seulement pour les individus mais aussi pour l'économie mondiale. «Les droits au travail sont indispensables à la reprise. Je pense que nous ne devrions pas laisser croire que créer davantage d'emplois veut dire renoncer aux normes internationales du travail.» Guy Ryder a cité des statistiques montrant que la moitié des ménages pauvres d'Europe dépend d'un soutien économique unique par famille. Selon lui, cela illustre l'impératif de créer davantage d'emplois de qualité. «Les normes établissent des règles du jeu pour l'économie mondiale et constituent une dimension essentielle pour sortir de cette crise.» Avec 200 millions de personnes sans emploi dans le monde, les politiques nationales et internationales, dit-il, doivent faire de la création d'emplois la priorité majeure pour résoudre la crise économique mondiale. Mais les solutions à la crise devraient faire l'objet d'une négociation et d'un accord dans le cadre du dialogue social, a-t-il ajouté. «L'OIT peut être très utile à cet égard. Quand les gens se rassemblent pour trouver des solutions qui peuvent entraîner des souffrances, des sacrifices en leur nom, ils sont beaucoup plus enclins à le faire s'ils ont été parties à la recherche d'un accord plutôt que les simples destinataires d'une décision prise par d'autres.» «Cette crise doit être traitée à l'échelle où elle sévit, au niveau mondial. Nous devons élaborer des solutions globales. En fin de compte, il n'y aura pas de solutions nationales durables à une crise mondiale», a-t-il précisé. Guy Ryder a aussi évoqué la situation du chômage des jeunes, précisant que les jeunes devaient être ciblés de manière spécifique si l'on veut apaiser la crise mondiale du chômage qui les touche. Actuellement, 75 millions de jeunes gens sont privés de travail dans le monde. «L'expérience démontre que si un jeune reste au chômage un an ou

plus en début de carrière, cela l'affecte tout au long de sa vie professionnelle. Il n'y a pas de retour en arrière possible pour la plupart d'entre eux. Nous devons donc agir d'urgence, dès aujourd'hui, et nous devons donner la priorité aux jeunes.» Les dispositifs de garantie pour les jeunes qui offrent une expérience professionnelle ou renforcent la formation devraient être explorés comme l'une des voies possibles pour traiter ce problème, a suggéré le Directeur général de l'OIT. «Cela semble coûteux? C'est à notre portée! C'est un investissement, pas un coût. Et c'est l'une des priorités auxquelles l'OIT va devoir accorder toute son attention dans les mois à venir et dès maintenant, car il s'agit d'une urgence», a-t-il conclu.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

TROISIÈME SOMMET AMÉRIQUE LATINE/PAYS ARABES



Le IIIe sommet Amérique du Sud-pays arabes, où la crise syrienne a jeté une ombre, s'est achevé mardi à Lima sur la réaffirmation d'une coopération économique et politique accrue entre deux blocs éloignés géographiquement mais avides de nouveaux marchés. Initialement prévu en février 2011, ce troisième sommet de l'Aspa, après ceux de Brasilia en 2005 et Doha en 2009, avait été reporté en raison des événements du « printemps arabe ». Lors de sa déclaration de clôture, le président péruvien Ollanta Humala a évité de mentionner spécifiquement la situation en Syrie,

un thème qui a pourtant dominé les discours des participants. A l'issue d'un sommet essentiellement à huis clos où la traditionnelle conférence de presse a été supprimée, le président Humala s'est félicité de « constater que nous partageons les mêmes problèmes et les mêmes attentes ». L'Aspa, comprenant les pays membres de la Ligue arabe et de l'Union des nations d'Amérique latine (Unasur) se réunissait pour la troisième fois depuis sa création au Brésil en 2005. Dans un communiqué final, les chefs d'Etat et de gouvernement présents ont exprimé « leur satisfaction avec les progrès accomplis depuis le dernier Sommet de Doha en 2009 ». « Nous avons eu un débat général sur les thèmes les plus urgents de l'agenda international et avons échangé des points de vue sur la situation politique, économique et sociale dans le monde », indiquent-ils par ailleurs sans plus de détails dans le communiqué. Pourtant si l'ouverture de nouveaux marchés et un climat propice aux investissements ont mobilisé les délégations, la situation en Syrie a été au cœur des interventions. Prenant la parole à l'ouverture du Sommet, le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil El-Arabi a relevé que « la crise syrienne représente un défi majeur pour les pays arabes en ce moment. Les résultats de la crise pourraient être catastrophiques non seulement pour la Syrie, mais pour tout le monde arabe ». « Toutes les initiatives de paix n'ont conduit à aucun résultat, aucune solution n'a été trouvée pour débloquer la situation d'un point de vue politique », a-t-il déploré. Pour sa part, la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a indiqué que « les pays sud-américains et arabes peuvent agir dans la crise syrienne afin que toutes les parties acceptent le chemin de la paix et le dialogue ». « La seule solution pour régler ce conflit est le dialogue », a-t-elle insisté. Seuls trois chefs d'Etat et de gouvernement arabes, le président libanais Michel Sleimane, le président tunisien Moncef Marzouki, et le roi de Jordanie, Abdallah II, étaient présents à Lima où étaient réunies les délégations de 20 des 32 pays membres de l'Aspa. Une déclaration finale en 70 points, dite « déclaration de Lima », a été ratifiée par les participants au Sommet. Elle soutient notamment « le droit du peuple palestinien à son indépendance et sa souveraineté et à vivre à l'intérieur de frontières reconnues et souveraines ». La déclaration a inclus également certaines initiatives comme celles proposées par le président libanais Michel Sleimane d'un « secrétariat général (de l'Aspa) et de la création d'une banque d'investissements, intégrée par les banques nationales qui pourrait financer les projets communs aux deux blocs. Parallèlement au sommet, une conférence d'hommes d'affaires et entrepreneurs des pays de l'Aspa a généré plusieurs projets d'accords de libre-commerce, notamment avec les pays du Golfe.

HAÏTI : LE BUDGET 2012/2013 EST PUBLIÉ

L'économie haïtienne devrait connaître une nouvelle ère économique. En effet, à partir d'Octobre 2012, le gouvernement haïtien va exécuter un nouveau budget qui a, pour la première fois dans l'histoire économique du pays, franchi la barre des 3 milliards de dollars américains, soit environ 131 milliards de gourdes. Ce montant est certes supérieur à ceux des exercices précédents mais largement insuffisant pour résoudre les problèmes socio-économiques que traverse le pays depuis ces 25 dernières années.

Un grand effort a été fait cette année pour déposer le budget à temps au parlement, lequel est sujet maintenant à des discussions relatives à des réaffectations de fonds de certaines rubriques. En effet, une enveloppe de 60 millions de gourdes allouée pour le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN), a été réaffectée au niveau de 3 Ministères à savoir le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Défense et le Ministère de la Justice. Ensuite, après les discussions entre la Commission Finance du Sénat, le Premier Ministre et la Ministre de l'économie et des finances, il a été recommandé qu'environ 1/3 des 4.8 milliards de gourdes alloués à la rubrique "appui à la gouvernance" de tous les ministères soit désaffecté, pour être réaffecté dans des activités de formation, de lutte contre le déboisement et de réparation des dommages causés à l'environnement. En ce qui concerne l'ajustement des salaires des enseignants et policiers, la Commission Finance du Sénat a procédé à une nouvelle proposition. Cette dernière conduit à dégager une enveloppe d'environ 1.8 milliard de gourdes devant être réparti sur l'ensemble des fonctionnaires publics, au lieu de souscrire à un ajustement ciblé qui concerne seulement les enseignants et policiers.

Les objectifs du gouvernement pour 2013 , le maintien de la stabilité macroéconomique, la poursuite des efforts pour accroître la collecte des recettes nationales, la recherche permanente de l'efficacité et de l'efficacités de la dépense ainsi que l'optimisation de l'allocation des ressources entre les secteurs. Les quatre grands objectifs du budget concernent un taux de pression fiscale à 13.9% du PIB qui porteront les recettes fiscales à 52 milliards de gourdes contre 57 milliards anticipés. Le gouvernement table sur un taux de croissance économique de 6.9% pour l'année fiscale 2013 et sur un taux d'inflation qui ne dépassera pas les 6%. Certains secteurs attendent à ce que 2013 soit une année économique très fructueuse pour Haïti, avec notamment la mise en œuvre de grands chantiers, la construction de nouvelles infrastructures et l'exécution

véritable de plusieurs projets touristiques dans l'économie haïtienne.

Cependant , suite à l'échec du vote du Budget [2012-2013], dans les délais et dans les mêmes termes par les deux Chambres, Ralph Théano, le Ministre chargé des relations avec le Parlement, a confirmé mardi, que le budget dit « de consensus », adoptée après consultation avec les Présidents des Commissions finances des deux Chambres, a été publié dans le journal officiel « Le Moniteur ». Ajoutant que c'est dans un souci de collaboration avec le pouvoir Législatif, que des modifications de chacune des deux branches du Parlement, ont été adoptées et publiées.

Selon le Sénateur Jocelerme Privert, Président de la Commission Finances du Sénat, le budget publié est conforme à la loi, citant en référence le décret du 16 février 2005 qui indique la décision à prendre dans le cas où le délai de vote du budget, n'est pas respecté. L'article 18, alinéa 6, mentionne « Dans l'hypothèse où le projet de loi de finances n'a pas été voté dans les mêmes termes à l'issue d'un délai de 70 jours, le projet initialement déposé par l'Exécutif éventuellement modifié par les amendements apportés par les deux Chambres jugés cohérents avec le programme économique du gouvernement et accepté par lui, sera considéré comme adopté. »

L'économiste Kesner Pharel soutient que le budget publié ne respecte pas les prescrits de la Constitution, soulignant que rien dans la Constitution, ne fait mention d'un budget de consensus. L'économiste Eddy Labossière, abonde dans le même sens, qualifiant la publication d'un budget de consensus, de « raccourci constitutionnel illégal ». La plupart des contestations politiques utilisant le caractère inconstitutionnel des choix du gouvernement , le moment est donc venu de mettre en place le conseil constitutionnel prévu par la constitution amendée . Seule cette nouvelle instance a le pouvoir de dire que telle ou telle action est constitutionnelle .

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

Suivez Nous sur }
facebook



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

La plupart des indices boursiers s'inscrivent en baisse ce mercredi matin, dans le sillage d'une séance hésitante à Wall Street et en Europe hier (-0,2% pour le Dow Jones, +0,2% pour le Nasdaq, -0,2% pour l'EuroStoxx 50). A Tokyo, l'indice Nikkei cède 0,4% peu avant la fin de la séance, tandis que Hong Kong, qui rouvre après deux jours fériés, avance de 0,1%, Taiwan perd 0,4% et Séoul est proche de l'équilibre (-0,01%). La Bourse de Sydney gagne 0,2%, celle de Singapour cède 0,2% et celle de Bombay (indice BSE Sensex), fermée hier pour un jour férié, s'avance de 0,3%. Les marchés chinois de Shanghai et Shenzhen restent fermés en raison du Festival d'automne en Chine... Hier en Europe, le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy a semé le trouble sur les marchés en réaffirmant que son gouvernement ne s'apprêtait pas à demander une aide financière à l'Europe. De son côté, l'agence Moody's a estimé que les "stress tests" bancaires menés en Espagne auraient sous-estimé les besoins en capitaux des banques... Pour l'agence de notation, celles-ci pourraient nécessiter entre 70 et 105 MdsE de recapitalisation et non 53,7 MdsE, comme l'ont conclu les tests, menés selon des critères moins contraignants... En Asie, la morosité est entretenue ce matin par le dernier rapport économique de la Banque asiatique de développement (BAD), qui a revu en baisse ses prévisions de croissance pour la région. La BAD s'attend désormais à une hausse du PIB de 6,1% dans la zone Asie (hors Japon), contre 6,6% prévu en juillet et 6,9% en avril. En Chine, l'indice PMI des services, publié ce matin, a reculé nettement en septembre, à 53,7 contre 56,3 en août. Même s'il reste au-dessus de 50 (limite entre l'expansion et la contraction), cet indicateur fait écho à la contraction de l'indice PMI manufacturier, qui s'est inscrit à 49,8 en septembre contre 49,2 en août, selon le Bureau des statistiques. "La décélération des deux géants de la région, la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres grandes économies exportatrices, tempèrent notre optimisme précédent", s'inquiète la BAD, ajoutant que "la crise de la dette souveraine qui se poursuit dans la zone Euro et la perspective d'un "précipice budgétaire" aux Etats-Unis posent aussi des risques majeurs sur l'avenir" de l'économie mondiale...

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a terminé en légère hausse mercredi, encouragée par de bons indicateurs américains et dans l'attente des chiffres mensuels sur l'emploi aux Etats-Unis vendredi: le Dow Jones a avancé de 0,09% et le Nasdaq de 0,49%. Selon des chiffres provisoires à la clôture, le Dow Jones Industrial Average a avancé de 12,33 points à 13.494,69 points et le Nasdaq, à dominante technologique, de 15,19 points à 3.135,23 points.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en ordre dispersé mercredi, partagées entre l'espoir de voir une demande de plan de sauvetage de l'Espagne éclaircir un peu l'avenir de la zone euro, et des indicateurs confirmant le ralentissement économique en Europe et en Asie. La zone euro ne devrait pas renouer avec la croissance avant 2013 au mieux, suggèrent les indices PMI publiés mercredi qui montrent une aggravation de la contraction de l'activité dans les services en septembre. Les Bourses européennes ont réagi à ces nouvelles de manière contrastée. Si le Footsie londonien et le Dax allemand ont gagné respectivement 0,28% et 0,22%, le CAC 40 parisien a cédé 0,24% à 3.406,89 points. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a également reculé de 0,12%.

CHANGE

L'euro reculait mercredi face au dollar, le billet vert profitant d'indicateurs américains meilleurs que prévu et des inquiétudes sur la croissance économique mondiale, qui renforçaient son statut de monnaie refuge. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,2903 dollar, contre 1,2920 dollar mardi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne gagnait en revanche un peu de terrain face à la devise nippone, à 101,31 yens contre 100,96 yens la veille. Le dollar progressait face à la monnaie japonaise, à 78,51 yens contre 78,15 yens mardi soir. Les cambistes digéraient mercredi l'accélération inattendue de l'activité non manufacturière aux Etats-Unis en septembre, ainsi que la baisse moins forte que prévu des embauches dans le secteur privé aux Etats-Unis en septembre. Vers 21H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 80,26 pence pour un euro, et baissait face au billet vert, à 1,6073 dollar. La devise helvétique reculait légèrement face à l'euro, à 1,2110 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9385 franc suisse pour un dollar.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole accentuaient leur repli mercredi en fin d'échanges européens, dans un marché toujours plombé par les inquiétudes sur la demande énergétique mondiale en dépit d'un recul inattendu des réserves de brut aux Etats-Unis. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 108,87 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 2,70 dollars par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance abandonnait 2,92 dollars à 88,97 dollars. "Après le rebond des cours du baril la semaine dernière, le marché est toujours pénalisé par des prises de bénéfices, dans des volumes d'échanges très en-dessous" des niveaux observés les semaines présentes, en raison de l'absence des investisseurs chinois pour cause d'une semaine de congés, observait Andrey Kryuchenkov, analyste de VTB Capital. En légère baisse lundi et mardi, "les prix ont creusé leurs pertes (mercredi) après la publication d'un indicateur montrant une contraction en septembre de l'activité du secteur des services en Chine, à son plus bas niveau depuis mars 2011", expliquait Michael Hewson, analyste du courtier CMC Markets.

PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA



MANAGEMENT ET DROIT

LA GESTION DU PATRIMOINE

Qu'est ce qu'un patrimoine ? Ce sont les biens que l'on possède. Le mot vient du latin « patrimonium », « ce qui vient du père ». Le terme s'applique à différents domaines. On parle de patrimoine culturel d'une ville, d'un pays ou de l'humanité, de patrimoine génétique d'un individu ou d'une espèce. S'agissant du champ économique et financier, le sens est devenu plus large que le seul héritage paternel. Le patrimoine d'un individu ou d'une famille est l'ensemble des biens sur lesquels celui-ci ou celle-ci peuvent faire valoir un titre de propriété ou un droit et qui peuvent être vendus. Même si l'héritage en demeure fréquemment une source, un patrimoine se constitue aussi avec les biens que l'on acquiert soi-même. Les biens qui composent le patrimoine sont appelés des « actifs ». Ce peut être :

- des propriétés foncières ou immobilières (terrain, logement, maison...)
- des biens professionnels (entreprise personnelle, fonds de commerce, charge de profession libérale ...)
- des placements financiers (dépôt bancaire, compte épargne, actions ou part de fonds collectif...). On désigne l'ensemble des actifs financiers possédés par quelqu'un par le terme de « portefeuille »
- des meubles, des équipements ménagers, des véhicules...
- des objets d'arts ou de collection...
- Il faut y ajouter des droits tels que les brevets, les droits d'auteurs, les droits d'usufruit. Les droits à percevoir dans le futur une pension de retraite, obtenus par les cotisations sociales, devraient être considérés également comme des éléments de patrimoine d'un individu. On ne le fait pas. Mais on doit comptabiliser dans son patrimoine les droits à pension acquis dans le cadre d'un plan d'épargne retraite individuel.

En général on ne possède pas seulement des biens. On a aussi des dettes. Et souvent ces dettes servent à acheter un bien qui accroît son patrimoine (par exemple effectuer un emprunt pour acheter sa résidence principale)...Inversement, on peut avoir des « obligations », par exemple une obligation de verser une pension alimentaire en cas de

divorce... Si on ne compte que les biens possédés on évalue ce que l'on appelle son patrimoine brut. Si on enlève les dettes et les devoirs on évalue son patrimoine net, ce qui constitue la véritable mesure de la « richesse » à un moment donné.

La gestion de patrimoine sollicite les prestations de divers spécialistes : le notaire, spécialiste du droit civil, qui enregistre les achats et les ventes de biens immobiliers, les donations, et gère les successions ; l'expert comptable ; le banquier en ce qui concerne les crédits, les placements, la gestion des fonds ; les assureurs ; les avocats fiscalistes, les conseillers en investissements financiers ; les gérants de portefeuille ; voire les gestionnaires de fortune. Un patrimoine se gère un peu comme une micro-entreprise avec son actif et son passif, ses revenus et ses charges. L'objectif est de le faire fructifier au fil des ans. Chacun des postes doit être suivi et pris en compte : charges inhérentes à une acquisition, fiscalité, remboursements d'emprunts. Il s'agit en même temps de réaliser une certaine diversification si on le peut compte tenu de ses moyens. Il faut en effet intégrer dans la répartition des investissements la possibilité de subvenir à ses besoins (dépenses courantes), de remplir ses obligations (impôts, échéances de crédit), ou de faire face à un imprévu (voiture, travaux, achats...). Et il faut pouvoir éviter que l'évolution défavorable d'un actif ou d'une catégorie d'actif n'entraîne des pertes irréversibles. L'aide d'un conseiller est souvent indispensable, les solutions patrimoniales étant assez larges et complexes. Un objectif important est de réaliser, si on le peut compte tenu de ses moyens, une certaine diversification. Avec une capacité financière relativement faible, il est possible de placer son argent sur des livrets d'épargne ou bien d'acheter un appartement à crédit . Mais il ne s'agit là que d'exemples. Les classes d'actifs sont multiples et chaque cas est différent en fonction de la situation familiale, des objectifs et de la connaissance de l'investisseur dans tel et tel domaine. Vous pouvez vous tourner vers votre conseiller bancaire ou vers un conseiller indépendant en gestion de patrimoine. Ce dernier vous proposera un panel plus important de produits puisqu'il n'est pas lié à un seul et unique organisme financier. Inversement, il ne peut s'appuyer sur la dimension et la notoriété d'un grand réseau bancaire. La banque privée est une banque qui rend des services de gestion financière et d'organisation patrimoniale, à des particuliers détenant un patrimoine suffisamment important pour en tirer un bénéfice. Les banques généralistes ont soit une filiale spécialisée, soit un département ou des agences spécifiques, qui procurent des services analogues à ceux d'une banque privée. Les cabinets de gestion de patrimoine rendent ces mêmes services de façon indépendante. Les clients des Banques privés ou des cabinets de gestion de patrimoine ont pour interlocuteurs des conseillers d'appellation diverses : conseiller en gestion de patrimoine, conseillers en placement, gestionnaires de fortune, conseillers financiers... Ils peuvent être acteurs dans la gestion de patrimoine en effectuant les opérations courantes et être l'interlocuteur du client dans ses démarches vers d'autres services ou d'autres professions (agence immobilière, notaires, conseiller fiscal...). Les clients n'ayant pas un patrimoine suffisant pour avoir accès à des services spécialisés ont pour interlocuteur dans leur banque des conseillers financiers. Ceux-ci ont pour vocation première de vendre et de conseiller des produits financiers à des particuliers. Les évolutions de la réglementation européenne et nationale vont développer leur rôle de conseil personnalisé axé sur le client davantage que sur le produit. La loi de Sécurité financière du 1er août 2003 a créé un statut spécifique pour les conseillers en investissements financiers (CIF) auquel sont soumis les professionnels regroupés sous les différentes appellations de conseillers en gestion de patrimoine, conseillers financiers, experts financiers, conseillers en placement, gestionnaires de fortune, etc. L'instauration de ce

statut permet d'entourer l'exercice de cette profession de règles et de garanties afin de renforcer la protection des clients. Le recours à un notaire est nécessaire pour conclure un contrat de mariage, procéder à une vente immobilière (en raison de la publicité foncière) ou à une donation, constater une mutation immobilière après décès, prendre une hypothèque ... Ils peuvent remplir le rôle de conseil ou de gestionnaire de patrimoine. Les Conseillers fiscaux informent sur les dimensions fiscales des investissements et aident à optimiser la gestion du patrimoine du point de vue fiscal. Ils peuvent être indépendants ou exercer dans le cadre d'une société de gestion de patrimoine.

PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire (**1120 net**).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

POPULATION

POPULATION 2010: 407 205 habitants

OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand (3,1)

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3
DEMANDE TOTALE : 11,4

PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610
OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET : NC

NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET : SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;
FACEBOOK <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES
COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:
Abonnement : 0690 40 42 55 ;
Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;
Agence de presse : Média info



Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire

Suivez Nous sur }
facebook

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE

Suivez Nous sur }
facebook